

CONSTRUCTIONS ILLICITES Le dossier dans les mains du Ministère public.

Le rapport transmis à la justice

JULIEN WICKY

Un volet judiciaire pourrait s'ouvrir dans l'affaire des constructions illicites de Verbier. La commune de Bagnes a transmis hier matin au Ministère public le rapport d'expertise sur les constructions illicites «comme éventuel objet de sa compétence», indique-t-elle dans un communiqué. Ce dernier a été cosigné par l'avocat-conseil de la commune Me Antoine Zen Ruffinen et par le préposé cantonal à la protection des données Sébastien Fanti qui tient à souligner que «dans des circonstances difficiles, le Conseil communal de Bagnes a fait le travail qu'on attendait de lui».

Pour rappel, la commission chargée de la protection des données entendait dénoncer elle-même ces cas si la commune n'entreprenait pas la démarche. Pour le président de cette commission, le député suppléant libéral-radical Gilbert Monney, il s'agit de respecter la loi d'application sur le code de procédure pénale.

Léonard Bender satisfait

Dans l'expertise adressée aux médias, le chapitre relevant des conséquences légales a été en grande partie caviardé. Mais selon plusieurs sources, les possibles infractions mentionnées dans le rapport seraient de l'ordre de la corruption passive, de l'abus d'autorité et de la gestion déloyale des intérêts compliqués. Sans confirmer ces informations, l'architecte et expert



La semaine passée, le Conseil communal de Bagnes a présenté l'expertise sur les constructions au pouvoir législatif. SACHA BITTEL

Léonard Bender se dit satisfait «que la commune de Bagnes ait décidé de poursuivre le travail.» Et d'ajouter que «nous avons relevé des points qui méritaient à notre sens d'être approfondis, soit pour confirmer d'éventuels soupçons, soit pour les infirmer».

Le conseiller communal Jean Baillod démissionne

Par ailleurs, le conseiller communal qui était chargé des autorisations de construire jusqu'en août dernier, Jean Baillod, a remis sa démission au conseiller d'Etat Maurice Tornay. «Il entend pouvoir disposer du temps et

de la sérénité nécessaires pour faire face à la suspicion dont il est l'objet», écrit la commune. Dans cette affaire, son entreprise d'électricité a effectué les travaux sur neuf des quinze chantiers illicites analysés par les experts.

Le mandat de Claude Rouiller maintenu

En séance du Conseil général la semaine dernière, la commune de Bagnes annonçait avoir mandaté l'ancien président du Tribunal fédéral Claude Rouiller pour mener une enquête complémentaire et analy-

ser les faits imputables à l'ancien président de la commission des constructions. Dans l'immédiat, précise l'exécutif bagnard, «pour éviter tout grief ultérieur» il lui a été demandé «d'orienter prioritairement les membres du Conseil communal de Bagnes sur leur devoir de récusation».

Compte tenu des décisions prises hier, son mandat est-il repris en vue d'une éventuelle instruction judiciaire? Rien n'est établi en ce sens. Et la commune de Bagnes n'a pas souhaité faire d'autres commentaires «pour permettre à son activité de s'exercer en toute sérénité». ●



La Navya, une navette électrique, autonome et intelligente au service du transport vert, sera présente à Martigny. @ALAIN HERZOG/EPFL

NOUVEAU SALON AU CERM

Un rendez-vous novateur autour de la mobilité douce

On a tous songé, au moins une fois, à se libérer des gaz d'échappement et à se passer de pétrole pour le remplacer par une énergie verte. La «décarbonisation» est tendance et le nouveau salon dédié à la mobilité propre qui aura lieu au CERM à Martigny du 7 au 10 avril répond aux préoccupations actuelles. Un rendez-vous novateur qui se veut une plateforme entre scientifiques, professionnels des transports et de la vente, communes et grand public.

Quatre jours, quatre publics cibles

«En jouxtant conférences, symposiums scientifiques, zones d'expositions et de tests pour véhicules, les premiers Swiss mobility days offrent un concept inédit en Suisse romande qui permettra tant au grand public qu'aux professionnels et aux chercheurs d'y trouver leur compte», déclare David Genoet, directeur de FSV Group qui gère les événements du CERM.

Le jeudi 7 avril est consacré à la recherche. Si le symposium s'adresse d'abord aux scientifiques, le public féru de technologies durables peut également s'inscrire (120 francs) ou rejoindre, en fin de journée, les intervenants lors d'une visite du démonstrateur Energypolis EPFL-Valais/Wallis de la step de Martigny.

Le vendredi matin, les communes valaisannes sont invitées à découvrir – via des cas concrets – les applications adaptées aux

nouveaux défis de la gestion de la mobilité. «Nous comptons sur le transfert d'expériences pour créer des impulsions», explique Emmanuelle Samson, directrice adjointe de l'Antenne régions Valais romand qui chapeaute cette matinée. L'après-midi sera consacré à tout ce que le marché des énergies propres est à même d'offrir aujourd'hui.

Une soirée avec un champion automobile

Plus jeune vainqueur de l'histoire des 24 Heures du Mans en 2011, alors qu'il n'avait que 20 ans, Olivier Lombard, partagera avec le public ses émotions sur le premier prototype de compétition électrique et hydrogène (la GREEN GT H2) à la salle Bonne de Bourbon lors de la soirée du vendredi. Samedi et dimanche, les visiteurs pourront apprécier les zones d'exposition de véhicules électriques ou à hydrogène et les tester. En parallèle se tiendra le salon Passion Auto Show de véhicules neufs qui réunira pour la première fois des garages de Sion à Martigny.

«L'EPFL et le Centre de recherches énergétiques et municipales de Martigny fantasmaient à l'idée d'un salon dédié aux innovations technologiques dans le domaine de la mobilité propre. FVS Group y a tout de suite adhéré. Le concept s'est développé en toute convivialité, autour d'un verre de blanc», sourit David Genoet. Dame! Mobilité verte ou douce, on reste en Valais. ● FRANCE MASSY

ÉCOLE D'AGRICULTURE DU VALAIS

Plus de quarante certificats et attestations de bergers de moutons et de muretiers délivrés

Bergers de moutons et constructeurs de murs en pierres sèches font les beaux jours de l'École d'agriculture du Valais à Châteauneuf. Quarante-deux attestations ou certificats ont été délivrés cette année, a communiqué hier le canton. En détail, sept candidats ont décroché un certificat de gardiennage sur les alpages. Vingt-neuf personnes se sont

spécialisées dans la construction et la réfection de murs en pierres sèches. Six requérants d'asile ont également mis la main à la pâte dans le cadre d'une nouvelle formation ayant pour objectif l'insertion socioprofessionnelle: une formation généraliste en viticulture alliant cours théoriques et pratiques et mise sur pied en partenariat avec l'Office cantonal de l'asile. ● SW

EN BREF

NOMINATION Philippe Nantermod président de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier

Le conseiller national libéral-radical valaisan Philippe Nantermod a été nommé hier président de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI) par l'assemblée générale extraordinaire des délégués. Philippe Nantermod succède au conseiller national libéral-radical genevois Hugues

Hiltbold. Les délégués ont choisi d'élire un autre parlementaire fédéral à la tête de l'USPI car les sujets immobiliers traités sous la Coupole fédérale ne cessent d'augmenter: la révision du droit du bail va être traitée et une 2e révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire se prépare. ● CSA/C



DÉFI DES 300
26 MARS 2016
1^{ÈRE} ÉDITION

**LE PLUS LONG SLALOM
DU MONDE À VERCORIN**

GUEST STARS

- ★ CHRISTIAN CONSTANTIN
- ★ FANNY CLAVIEN
- ★ ROLAND COLLOMBIN



INSCRIPTION

WWW.DEFI300.CH